



VIVONS POUILLY ENSEMBLE

FLASH EDITION n° 15

Septembre 2019.

SOMMAIRE

- ÉDITO.
- TRAVAUX et PATRIMOINE.
- SIVOM - ÉCOLE.
- PROMOTION COMMUNALE et VIE ASSOCIATIVE.
- VIE QUOTIDIENNE.
- ÉTAT CIVIL.

INFOS PRATIQUES

Mairie de Pouilly

11 rue du Limousin

57 420 Pouilly

Tél. 03 87 52 54 22

Fax. 03 87 52 54 27

Email :

mairie.pouilly070@orange.fr

Site Internet :

www.pouillymoselle.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9h à 12h.

Mardi : 9h à 12h - 15h à 18h.

Mercredi : 9h à 12h - 15h à 18h.

Jeudi : 9h à 12h - 15h à 18h.

Vendredi : 9h à 12h.

Permanence du Maire
et des Adjointes sur rendez-vous.

GRDF

procèdera au relevé
des compteurs de gaz
le 22 octobre.

ÉDITO.

Zoom sur l'école : Hausse des effectifs mais....

Si la politique d'urbanisation permet à Pouilly de s'affirmer géographiquement et financièrement, elle se caractérise aussi forcément par l'arrivée de nouveaux habitants et donc de nouveaux enfants. C'est une source de vitalité indéniable pour Pouilly. Les effets de cette dynamique semblent d'ores et déjà visibles à l'échelle du regroupement scolaire POUILLY-FLEURY puisque nous avons enregistré une hausse globale de 11% des effectifs et ouvert une 3ème classe en maternelle pour cette rentrée scolaire 2019.

Il est de notre responsabilité d'élus de travailler pour notre école et notre périscolaire afin d'offrir les meilleures structures d'accueil pour vos enfants et le personnel qui y travaille. Pour cela, nous investissons dans nos bâtiments, nous renforçons les équipes d'accompagnement, nous faisons le maximum pour répondre aux exigences de qualité, en tenant compte de l'accessibilité, de la sécurité, de la richesse des activités. Tout cela a un coût non négligeable qui nous impose des choix et de l'anticipation. C'est à ce titre, que, dans le cadre de notre réflexion sur des projets mutualisés entre Pouilly et Fleury, nous avons financé une étude prospective d'envergure effectuée par l'AGURAM, afin d'appréhender les besoins futurs en matière d'accueil scolaire et périscolaire au regard de la montée en puissance de notre population. Nous devons nous tenir prêts !

Notre projet est ambitieux mais il doit tenir compte des incertitudes de fréquentation, de l'écart entre les inscriptions potentielles et les réelles. En effet, la hausse des effectifs constatée doit être regardée à la lumière de différents facteurs : demandes d'inscriptions, demandes de dérogations accordées aux enfants de nos communes, nombre d'enfants des communes « extérieures » accueillis.

Outre l'enjeu des effectifs pour la pérennité des structures existantes, la question de la participation financière obligatoire pour des enfants de Pouilly et de Fleury accueillis dans une autre commune, de l'ordre de 800€/an (soit plus de 6000€ par enfant pour les cinq années de scolarité en élémentaire), vient ajouter une pression financière supplémentaire. Alors que les enfants des communes du Sud messin bénéficient actuellement d'une exonération des frais de scolarité conformément à une ancienne convention toujours en vigueur.

Nous devons donc étudier cette situation, rester vigilants et veiller au parfait équilibre pour conserver nos capacités d'accueil, demeurer tout à la fois volontaires et prudents, comme pour l'ensemble de notre action au service de POUILLY.

Le Maire, Marilynne WEBERT.

TRAVAUX et PATRIMOINE.

L'équipe technique, a procédé au nettoyage des voiries du village.

Salle des sports :

- Remplacement des blocs d'ambiance par l'entreprise ALTOFEU.
- Remplacement d'éléments du tableau électrique en raison d'un défaut d'éclairage et installation d'un projecteur à la sortie de la salle place Mahire par l'entreprise COPEZ.

L'entretien des avaloirs par Haganis a été réalisé durant la 2ème quinzaine de septembre.

L'entretien annuel des chaudières de la Mairie et de la salle des sports a été effectué par l'entreprise LAPLACE.

Accident matériel du 14 septembre 2019, rue Nationale, au niveau du carrefour à feux de la place Mère l'Église :



Le feu piéton a été remplacé.

Le candélabre sera enlevé prochainement et remplacé dès réception du nouveau matériel.

PLACE MÈRE L'ÉGLISE :

La Mairie a procédé à la réception des travaux avec quelques réserves qui ont été réalisées par les entreprises concernées. A titre d'exemple, remplacement d'une partie du béton désactivé.



Des Travaux de carottage seront réalisés par SOGEDATA pour Metz Métropole à compter du 16 octobre 2019 dans les rues du Pré Marcohé, du Limousin, des Thermes, du Faisan, des Mésanges et des Arballétriers.

Opération ruisseau St-Pierre : Les travaux sur Pouilly seront les suivants : traitement de la ripisylve (*végétation des berges*), clôture, aménagement de berges sur le ruisseau du Bouillon (*semaine 49 jusqu'à fin d'année*).

CHÈVRE-HAIE :

Modification des feux de signalisation : Les radars des feux ont été modifiés afin d'anticiper la détection des véhicules pour améliorer le temps de prise en compte. Un nouveau fonctionnement sera expérimenté durant 15 jours pour le réglage des feux du carrefour «Chèvre-Haie/RD913» à compter de mi-octobre.

Les lampadaires seront installés puis mis en service mi octobre rue Chèvre-Haie, impasse Vigne Marguette et rue Nationale.



Les constructions de la phase 2 démarrent.

■ SIVOM - ÉCOLE.

EFFECTIFS à l'école et au périscolaire

Année 2019		Maternelle (3 classes)	Élémentaire (5 classes)	TOTAL	Périscolaire
POUILLY		18 (+7)	26 (-5)	44	41
Demandes de dérogations vers l'extérieur	acceptée	1		1	
	refusée	3	2		
FLEURY				117 (+4)	80
Demandes de dérogations vers l'extérieur	acceptée				
	refusée	3	2		
Élèves des communes extérieures		Suite à dérogations + déménagement		42 (+16)	15
TOTAL		78 (+16)	126 (+4)	203 (+20)	136

Elections des représentants des parents d'élèves le vendredi 11 octobre.

Obligation d’instruction :

À partir de la rentrée 2019, tous les enfants âgés de 3, 4 et 5 ans sont concernés par l’obligation d’instruction. Tous ces enfants doivent donc désormais être inscrits dans une école ou une classe maternelle, publique ou privée, sauf si leurs parents ou responsables légaux déclarent qu’ils l’instruisent ou le font instruire dans la famille. Dans ce cas, des contrôles seront réalisés par les autorités compétentes afin de s’assurer que l’obligation d’instruction est bien respectée.

Si votre enfant est scolarisé dans un établissement privé, merci de remettre à la mairie ou au SIVOM une attestation de cette inscription (un courrier rédigé est suffisant).

Les projets mutualisés en cours de réflexion :

Projet d’équipement mutualisé entre les communes de Pouilly et Fleury :

<https://www.pouillymoselle.fr/projets-travaux/projets-a-l-etude/projets-mutualises-pouilly-fleury-2380.html>

Une étude réalisée par l’Agence d’Urbanisme d’ Agglomérations de Moselle (AGURAM) :

https://www.youtube.com/watch?v=6S9D_4TTRis

PROMOTION COMMUNALE et VIE ASSOCIATIVE.

Fête patronale : Comme traditionnellement, elle se déroulera le 1er week-end d’octobre, le samedi 5 et dimanche 6.

Le samedi, c’est l’inauguration qui se déroulera à 11h30 suivie à 14h par la tournée des rubans avec les enfants du village qui viendront sonner à votre porte et feront appel à votre générosité. Nous comptons sur vous pour leur réserver un accueil chaleureux. A l’issue de cette tournée, ils seront tous conviés à un goûter offert par le Maire.

Le dimanche, ce sont les 155 inscrits pour le vide-greniers qui s’installeront dès 6h dans les rues du Limousin, des Arbalétriers et de la Seille. Ces rues seront fermées à la circulation. Tout au long de cette journée, vous pourrez déguster à volonté casse-croûtes, crêpes, gâteaux et boissons diverses.

Vous êtes tous conviés à l’inauguration le 5 octobre à 11h30, place Mahire, suivie du verre de l’amitié à la salle de la mairie.

Marathon : L’édition 2019 du marathon se déroulera le 13 octobre.

Attention, la RD 913 sera totalement fermée à la circulation de 8h30 à 13h, selon l’arrêté préfectoral.

Veillez à prendre vos dispositions la veille ou très tôt le matin.

VIE QUOTIDIENNE.

RAPPEL des référents de quartier et de la participation citoyenne.

Référénts participation citoyenne (en liaison directe avec la gendarmerie)	Référénts de quartiers	Quartier	Référent	Téléphone	Mail
		Arbalétriers	Pierre KREBER	06.26.98.32.40	pierrekreber9@gmail.com
Chardonnerets	Roland BARBIER	03.87.52.54.00			
Colombier	Vincent L’HOMEL		pouilly57quartiercolombier@yahoo.fr		
Limousin/Seille/ Mère Eglise	Jean-Luc FANCHINI	06.06.57.03.02	jeanluc.fanchini@9online.fr		
Nationale/ lieux dits	Patrick LEFEVRE		patrick.lefevre10@orange.fr		
Pré Marcohé	Jean-Marc HOUZELLE	06.20.08.18.05	jmh57420@free.fr		
Thermes/Faisan/Mésanges	Roland SAMUEL	06.07.31.30.67	roland.samuel@hotmail.fr		
Arbalétriers	Raymond NUSS	06.50.54.58.90	raymond.nuss@sfr.fr		
Colombier	Bernard TAESCH	03.87.52.52.21	bernardtaesch@sfr.fr		
Colombier	Lionel REYNERT	06 74 81 27 16	marielaure.reynert@gmail.com		
Pré Marcohé – Maire adjoint	Régis ZARDET	06.95.20.16.43	regis.zardet@pouilly57.fr		
Colombier – Maire adjoint	Joseph AGOZZINO	06.21.14.30.88	joseph.agozzino@p		
Nationale - Conseillère	Elisabeth HAY	06.84.79.06.96	elisabeth.hay@pouilly57.fr		

Battues de chasse sur Pouilly : Tous les lundis et dimanches à partir du dimanche 13/10/2019 jusqu’au 27/01/2020.

S'INFORMER, PARTICIPER, CONTACTER...:

Le nouveau site internet : <https://pouillymoselle.fr>

Actif depuis début juillet 2019, vous pourrez y trouver informations, suggestions et réponses à vos questions.



À VOTRE SERVICE

MA COMMUNE, MA MUNICIPALITÉ | VIE AU QUOTIDIEN | PROJETS, TRAVAUX | ENFANCE ET ÉDUCATION | LOISIRS ET CULTURE

BONJOUR !
Contact, informations pratiques

Signaler une anomalie sur le domaine public

AGENDA des manifestations

Mes démarches

Transports en commun

La collecte des déchets

Les déchetteries

Haut débit

La plateforme est à votre disposition pour faire part de dysfonctionnements, remarques ou question. Elle relaie automatiquement vers les services compétents dans le domaine qui vous préoccupe lors de votre démarche. Votre demande est traitée dans les plus brefs délais et vous pouvez suivre l'avancée de votre dossier.

Lien vers le compte Facebook de la Mairie de POUILLY :

<https://www.facebook.com/Pouilly57>

PANNEAUPOCKET



Application gratuite à télécharger sur votre smartphone pour recevoir des messages importants et des alertes.

Entretien obligatoire

Chaudière, poêle, chauffe-eau... : attention aux intoxications au monoxyde de carbone !

Maux de têtes, fatigue, nausées... Attention, il s'agit peut-être des premiers signes d'intoxication au monoxyde de carbone.

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A12171?xtor=RSS-130>

QUELQUES PRÉCAUTIONS CONTRE LES CAMBRIOLAGES

1 Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison

2 Fermez vos volets (ou clayettes) Remplacez ceux qui sont cassés

3 Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre poubelle. Compactez-les ou recyclez-les.

4 Rangez vos armes, si vous en possédez, dans un coffret verrouillé et sécurisé.

5 Verrouillez votre porte même en cas de courte absence

6 En cas d'absence, faites suivre votre courrier ou faites-le relayer par une personne de votre entourage

Dissimulez vos bijoux et autres objets de valeur

N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue

Ne laissez pas vos clés dissimulées à proximité de votre domicile

Installez des dispositifs de sécurité passive

Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur

Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèce

